

MA G DOMBES

Le journal de votre Communauté de Communes



Un budget ambitieux pour votre territoire

ÉCONOMIE P. 5
La Clinique juridique
vous conseille

DÉCHETS P. 7
Réduisons nos déchets

TOURISME P. 15
Le top 3 des choses
à faire en Dombes

N° 6 / Mai 2021

 **LA DOMBES**
communauté de communes



Isabelle DUBOIS

Présidente de la Communauté de
Communes de la Dombes

La Dombes, un territoire d'avenir

Le projet de territoire, auquel nous travaillons en associant l'ensemble des élus dombistes, s'intéresse à tous les aspects de notre Dombes. Je souhaite insister sur trois axes essentiels, la proximité, le développement économique et la préservation de l'environnement.

Nous l'attendions depuis des mois voire des années. La labellisation par la Préfecture de l'Ain de notre ancienne MSAP en France services a été actée au début de l'année 2021. Ce n'est pas seulement un changement de nom, c'est un service renforcé pour les habitants. France services vous apporte une aide personnalisée dans vos démarches administratives. Particularité de notre territoire, des agents sont à votre disposition non seulement au siège de la Communauté de Communes mais également dans les sept communes où des permanences sont installées. Un partenariat étroit entre Communes et Communauté de Communes pour répondre au mieux aux besoins des habitants, c'est l'illustration de notre conception de la proximité, c'est l'un de nos chevaux de bataille, le ciment de notre Projet de Territoire.

La proximité des services publics sur notre territoire rural, c'est essentiel mais il faut également développer le tissu économique local et notamment la création d'emplois. Parce que l'amélioration du cadre de vie passe aussi par une diminution des trajets entre les lieux de résidence et de travail.

Emblème de cette démarche, le Parc d'Activités Economiques de la Dombes à Mionnay est un projet d'envergure qui devrait aboutir à la création de plus de 800 emplois. Nous apportons également un soutien quotidien aux entreprises, aux commerces, avec les chèques ECODOMBES notamment et travaillons à l'implantation d'entreprises aussi dans les communes.

Les étangs représentent notre Dombes et constituent un patrimoine environnemental unique. Avec plus de 47 000 hectares, il est, hors zone de montagne, le plus vaste site Natura 2000 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

C'est pour valoriser ces milieux humides uniques et renforcer leur notoriété nationale et internationale que nous avons engagé une démarche de labellisation Ramsar, soutenue par le Département de l'Ain. Cette convention internationale doit permettre de préserver durablement la ressource en eau, ces espaces fragilisés par le dérèglement climatique et les acteurs économiques qui en dépendent, notamment les pisciculteurs. Nous avancerons dans cette démarche avec eux et l'ensemble des acteurs locaux, agriculteurs, propriétaires d'étangs et chasseurs. Cette labellisation serait la reconnaissance que notre Dombes est une des zones humides majeures en France et garantit la préservation d'une grande diversité d'espèces animales et végétales rares. Un creuset de Biodiversité.

Préserver la biodiversité, les traditions de ce territoire exceptionnel, tout en développant une activité économique innovante, productrice de richesses pour ses habitants tout en renforçant les liens de proximité et les services, c'est le défi majeur auquel nous sommes déterminés à faire face.

Sommaire

ÉCONOMIE

P. 5

Plus de 100 000 € pour le territoire

FINANCES

P. 8 et 9

Interview de Jean-Paul Courier

ENFANCE JEUNESSE

P. 10

Qu'est-ce qu'un animateur jeunesse ?

NATURE

P. 13

Une plateforme de tests agricoles

DANS NOS COMMUNES

P. 14

L'actualité des communes du territoire

Des remarques ? Des questions ?

Contactez-nous !

04 28 36 12 12

communication@ccdombes.fr

Où suivez-vous sur

Facebook

Twitter

Instagram

**Mag Dombes, le magazine de la
Communauté de Communes de la Dombes
Numéro 6 - Mai 2021**

ISSN 2609 - 9683

- Directrice de la publication :
Isabelle DUBOIS
- Direction de la rédaction :
Emilie FLEURY
- Rédaction : service communication
- Conception, mise en page : service
communication de la CCD
- Photographies : service communication,
Dombes Tourisme, Maurice Benmergui,
Artush
- Impression : Multitude,
Châtillon-sur-Chaloronne
Imprimerie labélisée Imprim'Vert

Biodiversité

Plus de 11 000 oiseaux rassemblés au Grand Birieux



Le phénomène est unique dans la région. Courant janvier plus de 11 000 oiseaux d'eau, essentiellement des canards, se sont réunis à l'étang du Grand Birieux. Une étape de quelques jours dans la Dombes, avant de repartir.

Ce site, classé espace naturel sensible par le Département de l'Ain, est une étape privilégiée lors des grands mouvements migratoires, depuis la fin de l'été jusque fin mars. Un phénomène naturel impressionnant

qui rappelle l'importance des étangs de la Dombes pour la biodiversité régionale, nationale et européenne.

Le Grand Birieux est un site phare du territoire avec 148 ha dont près de 70 ha en eau. Il est également en été d'une grande richesse biologique et notamment ornithologique. Mais comme beaucoup d'étangs en Dombes depuis plusieurs années, il peine à se remplir du fait d'un déficit hydrique récurrent.

Office de Tourisme

Un nouveau site pour Dombes Tourisme

Le site internet de l'Office de Tourisme a fait peau neuve. Plus moderne, plus intuitif et plus complet, il permet de trouver toutes sortes d'idées et de découvertes à faire dans la Dombes. Dombes Tourisme dispose également d'un agenda qui regroupe tous les événements organisés sur le territoire. Rendez-vous sur www.dombes-tourisme.com.



En bref...

La MSAP devient France services

Exit l'acronyme MSAP, place désormais à France services de la Dombes. Le principe reste le même avec un accompagnement gratuit et personnalisé dans les démarches administratives.



*Liberté
Égalité
Fraternité*

France services est un guichet unique qui regroupe dans un même lieu les principaux organismes de services publics. Des permanences sont également organisées chaque mois par d'autres organismes pour compléter l'offre de services. Plus d'infos sur www.ccdombes.fr.

Une chaîne YouTube pour la CCD

La Communauté de Communes de la Dombes se lance dans la vidéo. Pour retrouver toutes les vidéos sur les services ou les projets de la CCD, rendez-vous sur YouTube en cherchant « CC de la Dombes ».

Bientôt un Conseil de Développement

L'installation du Conseil de Développement a été votée le 4 mars dernier en conseil communautaire. Cette instance de participation est un outil de dialogue et de concertation qui aura notamment en charge le suivi et l'accompagnement du projet de territoire de la Communauté de Communes de la Dombes. Ses membres, au nombre de 41, sont des citoyen(ne)s bénévoles venant d'horizons très divers. Ils seront amenés à réfléchir à des projets pour le territoire, à les construire collectivement, avant de les proposer aux élus.

Ronde des Mots

Rendez-vous le 19 septembre 2021 !



Impossible de prévoir si les conditions sanitaires permettront le maintien de la 19^e édition de la Ronde des Mots. Mais en attendant, la CCD a décidé de faire « comme si ». Nous espérons nous retrouver pour partager des moments si spéciaux, comme la Ronde des Mots sait nous en offrir. Première date à retenir : le dimanche 19 septembre 2021 pour le spectacle d'ouverture. Une représentation gratuite qui se tiendra en plein air (si les conditions météorologiques sont clémentes), dans un lieu emblématique du territoire. Surveillez le site de la CCD pour connaître prochainement l'ensemble de la programmation.

Evénements

Du bien-être en Dombes à l'automne 2021

Des bibliothèques de plusieurs communes se sont regroupées pour proposer des animations sur le thème du bien-être. Elles se dérouleront du 27 septembre au 23 octobre 2021. Pour préparer cet événement et décorer du mobilier ou des façades, les 13 bibliothèques participantes ont besoin de carrés en tricot ou au crochet (15 x 15 cm ou 20 x 20 cm). De la laine est disponible dans certaines bibliothèques, n'hésitez pas à les contacter. Les carrés sont à déposer dans les bibliothèques participantes avant la fin du mois de mai.



"Rêves de cirque" se prépare

Après une année difficile, les bénévoles et les salariés du Centre Social la Passerelle sont enthousiastes à l'idée de vivre avec vous l'édition 2021 de Rêves de Cirque. 13 communes de la CCD participent à l'aventure avec des associations locales qui animeront un temps festif autour des spectacles.

Seul ou en famille, venez écouter, regarder des histoires et retrouver jongleurs, acrobates et voltigeurs du 11 juin au 27 juillet 2021. Tous les spectacles sont d'accès libre (en fonction des règles sanitaires en vigueur) et gratuits.

Musique

Cuivres en Dombes fête ses 25 ans !



Ce sera un moment exceptionnel, à ne manquer sous aucun prétexte ! Pour son 25^e anniversaire, le festival Cuivres en Dombes nous propose une programmation riche et exceptionnelle pour partager des moments conviviaux en famille ou entre amis dans les plus hauts lieux patrimoniaux de la Dombes. Profitez d'une soirée d'été au son des cuivres, en dégustant de délicieux produits locaux, dans le parc d'un château... De quoi retrouver le sourire après ces derniers mois compliqués.

Cuivres en Dombes, ce sont également des concerts gratuits dans plusieurs communes du territoire. Le Festival Cuivres en Dombes aura lieu du 9 au 31 juillet 2021. Plus d'infos : www.cuivresendombes.org ou 04 72 25 72 17.



Aide juridique

Une difficulté juridique ? Des étudiants de Lyon 3 vous conseillent

Ce service propose un premier niveau d'informations. Son nom ? La Clinique Juridique. Cette clinique juridique offre un service d'orientation juridique confidentiel et gratuit. Elle est pilotée par la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 en partenariat avec le Barreau de Lyon, la Chambre régionale des notaires et L'École des Avocats Rhône-Alpes (EDARA).

La Clinique Juridique permet à ceux qui le souhaitent d'obtenir un rendez-vous pour venir échanger sur des difficultés d'ordre juridique afin de pouvoir être orientés.

Un premier rendez-vous d'une vingtaine de minutes est animé par des étudiants en fin de parcours universitaire (Master 2) et des élèves avocats de l'EDARA. Deux semaines plus tard et après que leur préparation ait été contrôlée par un référent (enseignant-chercheur, avocat ou notaire), ils délivreront une information juridique pertinente lors d'un second rendez-vous et, le cas échéant, orienteront vers le professionnel du droit approprié.

Les principaux domaines concernés sont le droit des affaires, le droit de la



consommation, le droit de la famille, le droit public ou encore le droit social.

La clinique juridique a également étendu ses domaines d'interventions aux entreprises en difficulté par la création d'un pôle crise, en partenariat avec les étudiants du master Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté (ALED). L'objectif est de faire mieux connaître les mesures de soutien aux dirigeants d'entreprise et de répondre aux problématiques liées à la crise du

COVID (contractuelles, bancaires, aides de l'Etat aux entreprises).

Les rendez-vous ont lieu tous les jeudis de 18h à 20h, en principe à l'École des Avocats Rhône Alpes (191 rue Vendôme, 69003 Lyon), mais se tiennent actuellement en visio-conférence.

Pour prendre rendez-vous, envoyez un courriel à cliniquejuridique@univ-lyon3.fr, ou appelez le 04.78.78.70.53.

En bref

Plus de 100 000 euros pour le territoire !

Un chiffre record obtenu grâce à l'opération Eco'Dombes (des bons d'achats solidaires qui étaient à gagner fin 2020), ainsi qu'aux chèques cadeaux de la Dombes. Ces chèques cadeaux, achetés essentiellement par des entreprises et collectivités au profit de leurs salariés à l'occasion des fêtes de fin d'année, sont à dépenser uniquement auprès de commerces, artisans, prestataires de services, restaurants situés sur le territoire de



la Communauté de Communes de la Dombes. De quoi se faire plaisir, tout en privilégiant l'économie locale. Sur les 100 000 euros de chèques commandés, près de 60% des chèques ont déjà été dépensés.

Dernière ligne droite pour le PAED

Le Parc d'Activités Économiques de la Dombes devrait bientôt voir le premier coup de pioche. Le dossier de réalisation a été approuvé le 4 février dernier en conseil communautaire. Une étape importante pour la finalisation du projet. Un permis de construire de l'un des lots a même été déposé auprès de la commune de Mionnay. Les travaux pourront débuter dans les prochains mois, sauf si des fouilles archéologiques retardent le chantier.

Taxe

TGAP : 57 000 euros en plus sur le budget de la CCD

Ne pas trier ses déchets va coûter de plus en plus cher... En cause ? La TGAP. Cette taxe générale sur les activités polluantes s'adresse aux activités polluantes (déchets, émissions polluantes...). Son objectif est de mieux appliquer le principe pollueur-payeur. Par conséquent, la TGAP est proportionnelle au degré de pollution engendré par toute activité.

Actée dans la loi de finances pour 2019, la TGAP va augmenter significativement jusqu'en 2025 afin de favoriser la prévention, le tri et le recyclage des déchets (voir tableau ci-dessous).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
TGAP par tonne	24 €	25 €	37 €	45 €	52 €	59 €	65 €

A ces chiffres s'ajoute le coût de traitement des déchets qui est, pour 2021, de 117,81 € par tonne d'ordures ménagères et de 110,88 € par tonne d'encombrants. Rien que pour 2021, l'impact de l'augmentation de la TGAP est estimé à 57 000 € (+ 12 € par tonne, soit 48 % d'augmentation).

En contrepartie de cette augmentation, la loi de Finances pour 2019 a étendu le taux réduit de TVA de 5,5% à certaines prestations de gestion des déchets, notamment celles liées à la collecte et au tri des déchets issus de la collecte sélective et à la collecte en déchèterie. La réduction et le tri des déchets sont une nécessité pour maîtriser le budget déchets de la CCD.



REDEVANCE INCITATIVE Tarifs au 1er janvier 2021



Part fixe pour les déchets recyclables :
(Maintenance des équipements, collecte et tri des déchets recyclables ou déposés en déchèterie...)

115 € / an¹
ou
125 € / an²

Part variable en fonction du nombre de présentations à la collecte (10 levées obligatoires).

2,80 € / levée³

Part variable en fonction du poids des déchets.

0,23 € / kg

Redevance pour refus d'identification

606,15 €

1. 115 € représente le coût de la part fixe pour les habitants desservis en points d'apport volontaire ou point tri pour les déchets recyclables.
2. 125 € représente le coût de la part fixe pour les habitants collectés en porte-à-porte pour les déchets recyclables
3. Il existe aussi des bacs de 47 litres réservés aux habitants qui n'ont pas la possibilité de stocker un bac sur leur lieu d'habitation. Ils sont délivrés après validation des services de la CCD. Le coût de la levée pour les bacs de 47 litres est de 2 €.

La Redevance incitative, c'est parti !

Le 1^{er} janvier 2021 a marqué le coup d'envoi de la Redevance incitative sur l'ensemble de la Communauté de Communes de la Dombes. Quinze communes autour de Châtillon-sur-Chalaronne en bénéficiaient déjà depuis plusieurs années. Vous trouverez ci-contre les nouveaux tarifs pour 2021. Des tarifs uniformes pour toutes les communes. Seule particularité, le montant de la part fixe. En effet certaines communes disposent de « Points tri » pour les déchets recyclables, alors que pour d'autres la collecte s'effectue en « porte-à-porte ». Attention, toute personne non-inscrite au service Déchets se verra appliquer un forfait majoré à 606,15 euros.

Redevance incitative

Réduire ses déchets, c'est possible !



A l'heure de la Redevance incitative et de l'augmentation de la TGAP (lire ci-contre), la priorité est la réduction de nos déchets. Pour cela, plusieurs mesures ont été mises en place par la Communauté de Communes de la Dombes :

→ Le **compostage**. Le savez-vous, près du tiers du poids de votre poubelle est composé de matières compostables (épluchures de légumes, marc de café...). La CCD propose des composteurs en bois à tarif préférentiel. La déchèterie de Châtillon-sur-Chalaronne en est également équipée. Retrouvez tous les tarifs, le bon de commande et la procédure sur notre site internet.

→ Les associations le savent, la **gestion des déchets lors des événements** est parfois complexe. Pour les aider, la CCD prête des poubelles de tri, des colonnes de verre et peut les accompagner tout au long de la préparation de la manifestation.

→ Trop de publicités dans votre boîte aux lettres ? La CCD propose des **autocollants « Stop-Pub »**, à retirer dans les mairies ou directement dans nos locaux.

→ Le **tissu se recycle aussi**. De nombreuses bornes sont installées sur le territoire pour récupérer tous les textiles usés, déchirés ou juste démodés. Vos textiles doivent être déposés propres dans un sac fermé, les chaussures doivent être lacées entre elles.

→ Les emballages pèsent parfois lourd dans nos poubelles. Afin de faciliter le geste du tri, la CCD a déposé une demande visant à l'**extension des**

consignes de tri. Cette extension nous permettrait de mettre l'ensemble des plastiques au recyclage. Mais elle ne peut se faire qu'avec l'accord de l'éco-organisme CITEO. La décision de CITEO sera prise d'ici quelques mois.

→ Faire comprendre dès le plus jeune âge l'importance du tri des déchets. La CCD organise chaque semaine des **interventions dans les écoles du territoire**. Un ambassadeur du tri se rend dans les classes pour expliquer le geste du tri aux enfants au détour de jeux et d'activités.

→ Une **question** sur le recyclage ou juste sur le fonctionnement du service Déchets, rendez-vous sur www.mon servicedechets.com.

Chacun peut contribuer à la réduction des déchets. D'abord au moment de l'achat, en limitant les emballages ménagers, en supprimant les produits jetables de sa liste de courses et en limitant le gaspillage alimentaire. Pensez également à recycler vos déchets de jardin, en faisant du paillage ou du compostage. Ces déchets représentent en moyenne 160 kg par habitant et par an. Enfin, attention aux déchets à risques comme les piles, les médicaments, les radios, les ampoules. Ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle. S'ils le sont, cela endommage les circuits de traitement des déchets et coûte de l'argent à la Communauté de Communes (et donc aux usagers).



Site de la Tienne - Crédit : Organom

CONSEILS

Présenter son bac à la collecte

Quelques conseils pour faciliter le travail des agents de collecte et assurer leur sécurité :

- Ne déposer dans son bac que des ordures ménagères.
- N'utiliser que des bacs pucés et enregistrés auprès de la CC de la Dombes.
- Sortir son bac la veille au soir du jour de la collecte et le rentrer dès que possible après vidage.
- Positionner le bac avec la poignée orientée côté rue et couvercle fermé.
- Si possible, regrouper son bac avec ceux de ces voisins.

Attention, les bacs qui débordent et les sacs posés autour ne sont pas collectés.

Interview

Jean-Paul Courrier : "se doter de réelles capacités d'investissement"

Vice-président en charge des Finances, Jean-Paul Courrier revient sur la décision du conseil communautaire d'augmenter la taxe sur le foncier bâti.

Pourquoi avoir augmenté les impôts ?

D'abord contrairement à ce que j'ai pu lire ici ou là, nous ne triplons pas la taxe foncière. Nous augmentons le taux sur le foncier bâti, qui n'est qu'une partie de la taxe foncière. C'est le seul levier sur lequel nous pouvons encore agir depuis la suppression de la taxe d'habitation. Malheureusement notre communauté de communes est assez pauvre, car il y a peu d'entreprises. Nous avons également endossé de nouvelles compétences, nous en avons développées d'autres (France services, CLIC, Natura 2000...). Tout cela coûte de l'argent. Mais nous avons des atouts. Et même un atout majeur : la Dombes en elle-même.

Cette augmentation n'a pas été décidée à la légère. Il s'agit d'une décision collective et réfléchie, qui a été discutée et validée deux fois par la commission Finances, puis lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Le 18 mars dernier, l'augmentation des taux a même été approuvée par 70% du conseil communautaire (21% contre et 9% d'abstentions) et le budget général à 80% (9% contre et 10% d'abstentions).

Cette mesure est forcément populaire. Mais en tant que nouvel



élu et dombiste de cœur, je ne pouvais me résoudre à l'immobilisme et à l'attentisme. La majorité des élus communautaires nous a suivis et a opté pour le dynamisme et l'action. Dorénavant, nous allons pouvoir travailler tous ensemble et réfléchir avec les élus du territoire.

Pourquoi l'avoir fait maintenant ?

La Communauté de Communes de la Dombes se met en place. Même si elle existe depuis maintenant quatre ans, c'est avec ce mandat-ci qu'elle

est véritablement née. Nous avons désormais des fondations saines et contrôlées pour bien démarrer, que ce soit financièrement parlant ou du point de vue de l'impulsion donnée par les nouveaux élus. Certains ont dit qu'il fallait augmenter progressivement les impôts. Je ne suis pas d'accord. D'abord car cela ne nous aurait pas donné autant de latitude pour travailler et nous aurions passé un début de mandat sans perspective à simplement gérer les affaires courantes puisque sans capacité

Un pacte de gestion, pourquoi faire ?

Ce pacte de gestion ou charte financière est un document stratégique actuellement élaboré par un groupe de travail au travers de la commission Finances. Le but est de concevoir un outil d'évaluation préalable à l'examen et au vote du Conseil communautaire sur chacune des propositions de futur projet financé par ces nouvelles ressources financières. Car les élus de l'Exécutif ont souligné à plusieurs reprises leur volonté d'utiliser au plus possible cette ressource supplémentaire en faveur de projets nouveaux. Ainsi cette charte garantira que les projets retenus seront conformes aux règles définies par les élus. Par exemple, ces projets devront bénéficier à un pourcentage minimum d'habitants, s'inscrire dans le Projet de Territoire qui en cours d'élaboration et être en lien avec les compétences de la CC de la Dombes. Des critères de performances environnementales et de développement durable pourront également être définis.

réelle d'investissement. Certes, nous avons augmenté la fiscalité, mais cela ne se reproduira pas du mandat. Les habitants ont notre parole.

Comprenez-vous les gens qui critiquent une hausse de la fiscalité sans projet en face ?

Bien sûr que nous avons des projets. En effet au-delà des contraintes gouvernementales et du règlement du SCOT, il est très important pour chaque commune de développer et maintenir des activités économiques sur leur territoire. Ceci afin de bénéficier de revenus supplémentaires et par voie de conséquence dynamiser la vie de nos villages. Je suis certain que chaque maire sera d'accord avec moi et que les projets ne manqueront pas.

Pour autant au-delà de notre grande motivation à vouloir réaliser des actions, il nous était difficile de dire ce que nous allions faire, car nous ne connaissions par avance le taux accordé par ce vote ni la somme que nous allions obtenir.

La Communauté de Communes n'avait pas de quoi investir, nous ne pouvions pas définir clairement des projets. A présent que le budget est voté, nous savons que nous allons avoir un million

d'euros supplémentaire chaque année. Ce qui pourra permettre environ cinq millions d'euros d'investissements tous les ans. Maintenant, nous allons pouvoir réfléchir collectivement à des projets structurants pour le territoire qui seront ensuite présentés à la population.

Concrètement, qu'allez-vous faire pour la Dombes ?

Encore une fois, je pense qu'il est important qu'un travail de concertation avec les élus et les communes soit engagé en amont de tout investissement. Au travers de ce pacte financier nous pourrions définir ensemble les projets les plus utiles au territoire. Selon moi, les premiers investissements devront être réfléchis sur le long terme. Des projets avec une vision construite sur les 30 voire 40 prochaines années. Nous aurons de vraies réflexions à mener, des décisions à prendre pour l'avenir et savoir ce que l'on va offrir demain à nos enfants.

Je pense qu'il nous faut d'abord investir sur ce qui pourra nous rapporter plus tard. Nous devons semer aujourd'hui les graines que les prochaines mandatures récolteront après nous et donc engendrer maintenant

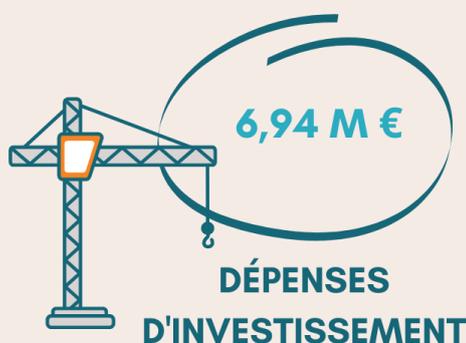
l'autofinancement de demain.

Il faudra investir pour créer une dynamique financière afin de faire venir des entreprises et ainsi produire des emplois. Il ne faut pas oublier non plus que la Covid passant par-là, il faudra accompagner le redémarrage des entreprises et sûrement aider les personnes les plus touchées. Notre travail porte également sur la préservation de notre environnement. L'écosystème dombiste est fragile. Nous bénéficions de ce cadre de vie exceptionnel, nous avons la responsabilité de le préserver pour les générations futures. Mon souhait est que mes petits-enfants en profitent longtemps et que nos étangs ne soient pas réduits à de simples souvenirs sur carte postale...

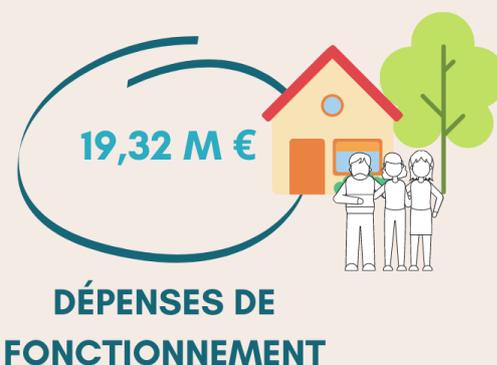


Pour en savoir plus sur la fiscalité, scanner ce QR Code.

LE BUDGET PRINCIPAL 2021



Ces dépenses prennent en compte la réalisation d'équipements et le remboursement des emprunts.



Elles concernent les opérations courantes : charges à caractère général, de personnel, les attributions de compensations aux communes, les subventions aux associations, contributions aux différents organismes ainsi que les versements à la section de fonctionnement permettant d'investir en empruntant moins (3,5 M € en 2021).

Jeunesse

“Aider les ados à bien grandir”

Plusieurs animateurs jeunesse exercent sur le territoire de la CC de la Dombes. Rencontre avec l’une d’entre eux, Marie, animatrice au sein du centre social Mosaïque de Chalamont.

Qu’est-ce qu’un animateur jeunesse ?

C’est un professionnel qui cherche à favoriser les échanges et faciliter l’expression, la créativité et la socialisation des jeunes. On est un peu comme des jardiniers. On sème des graines, pour les aider à bien grandir.

Concrètement, nous avons de nombreuses missions. Nous proposons des loisirs aux 11-17 ans pendant leur temps libre. Nous avons des temps parents / ados pour améliorer les liens familiaux. Je suis également présente sur les réseaux sociaux. Ça me permet de rentrer plus facilement en contact avec les jeunes et réaliser une veille éducative.

Être animateur jeunesse c’est avant tout chercher à répondre aux besoins des jeunes, leurs envies et leurs préoccupations du moment en étant disponible, à l’écoute et en ayant une certaine adaptabilité.

Vous les accompagnez également dans leurs projets ?

Effectivement, lorsqu’un jeune a une idée mais ne sait pas comment s’y prendre, il peut venir nous voir et nous l’accompagnons. Actuellement, j’accompagne une jeune fille qui souhaite faire un séjour

linguistique, mais ne sait pas comment le concrétiser. Un collègue de Châtillon-sur-Chalaronne est en train de créer un film avec un groupe d’adolescents (lire par ailleurs). Nous ne montons pas le projet à leur place, nous les conseillons. C’est un peu comme du coaching.

Quels sont les autres domaines dans lesquels vous intervenez ?

Certaines structures, comme la nôtre, sont également Point Information Jeunesse (PIJ). C’est un lieu d’accueil et d’écoute tout public, gratuit et anonyme. Les jeunes entre 11 et 30 ans (et leurs parents) peuvent y trouver des ressources sur toutes les questions qu’ils se posent : orientation scolaire, métiers et formations mobilité internationale, logement, permis... C’est très vaste. Nous avons enfin un Contrat Local d’Accompagnement à la Scolarité (CLAS). Ce dispositif financé par la CAF vise à favoriser l’épanouissement et la réussite scolaire des collégiens. Il s’agit d’un contrat passé avec les jeunes, leur collègue, leurs familles et l’animateur. On se retrouve toutes les semaines pour leur "apprendre à apprendre", à savoir s’exprimer... On aide également les parents à mieux comprendre et appréhender le système scolaire.



Comment s’adresser à un animateur jeunesse ?

Le plus simple est de contacter directement l’une des structures du territoire qui en disposent (voir l’encart).

Les structures Jeunesse

Centre social Mosaïque et PIJ à Chalamont :
Marie Vancauwenberge - 06 35 84 33 40

Centre social La Passerelle à Châtillon-sur-Chalaronne :
Anthony Lorin et Julien Foret
06 60 84 43 79

Le Local Jeunes à Neuville-les-Dames :
Sandra Oliveira - 06 37 92 78 24

MJC de Villars-les-Dombes :
Pauline Brechet - 04 74 98 12 34

Espace de Vie Sociale Eclat à Saint-André-de-Corcy (en projet) :
04 72 08 50 85

Ostium : quand les jeunes pensent leurs projets en grand



Qui n’a pas rêvé d’un jour créer son propre film ? Ces jeunes de Châtillon-sur-Chalaronne l’ont fait ! A seulement 16 ans et après un premier opus intitulé Ostium, très réussi, ils travaillent actuellement sur la suite. Un projet monté avec l’aide de leur animateur jeunesse, Anthony Lorin du centre social La Passerelle et soutenu par une bourse du dispositif « Coup

de pousse » du service commun de la Communauté de Communes de la Dombes. Une fois tourné (lorsque les conditions sanitaires le permettront) et monté, les jeunes souhaitent le diffuser sur plusieurs communes du territoire à l’automne prochain. Et sont d’ailleurs à la recherche de lieux pouvant les accueillir.

Mode de garde

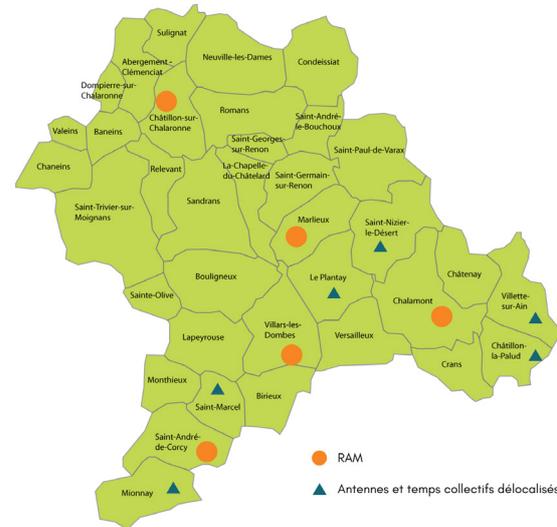
Découvrez les 5 RAM du territoire !

En recherche d'un mode de garde pour votre enfant ? Les Relais d'Assistants Maternels (RAM) ou Relais Petite Enfance sont là pour vous conseiller et vous accompagner. Leurs activités sont nombreuses.

Les animatrices de RAM ont d'abord une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance. Notamment tout ce qui touche au contrat de travail de l'assistant maternel, ainsi qu'aux droits et aux devoirs des deux parties. Les familles peuvent par exemple connaître la liste des assistants

maternels dans les communes qui les intéressent ou retirer un exemple de contrat de travail ainsi qu'une note explicative.

Les RAM sont également un lieu d'échanges et de rencontres pour les professionnels de la petite enfance, les parents et les enfants. Des temps collectifs sont organisés chaque semaine. Il s'agit d'animations à destination des enfants. Les RAM proposent régulièrement des réunions à thème, des conférences, des manifestations festives... Plus d'infos sur www.ccdombes.fr.



Ludothèque

La Fête du jeu en Dombes se prépare

Chaque année au mois de mai la Dombes et la France entière s'animent dans le cadre de « la Fête Mondiale du Jeu ». Une occasion de mettre à l'honneur les jeux en bois et surdimensionnés et des espaces ludiques destinés de la petite enfance à l'âge adulte.

A vos agendas, la fête du jeu en Dombes se déroulera du 26 mai au 5 juin 2021. Pour l'occasion la ludothèque Brin d'Malice s'est associée à plusieurs associations locales (centres sociaux, MJC...) pour vous proposer plusieurs dates sur l'ensemble du territoire.



Des temps de jeux qui auront lieu :

- Mercredi 26 mai à Saint-Nizier-le-Désert
- Vendredi 28 mai à Villars-les-Dombes
- Samedi 29 mai à Châtillon-sur-Chalonne
- Dimanche 30 mai à Saint-André-de-Corcy
- Mercredi 2 juin à la ludothèque
- Vendredi 4 juin à Marlieux
- Samedi 5 juin dans une commune autour de Chalamont

La programmation, qui est en cours de finalisation promet d'être variée et différente en fonction des communes. Pour chaque animation, la ludothèque Brin d'Malice proposera des jeux et des jouets autour des circuits (véhicules, balles...) et des grands jeux.

Retrouvez toutes les informations concernant la ludothèque sur le site internet de la Communauté de Communes de la Dombes, rubrique «ludothèque».

Crèche de Neuville-les-Dames : le chantier devrait débuter après l'été



L'heure est au choix des architectes. Une consultation a été lancée et quatre architectes ont été retenus afin de remettre une proposition pour la construction d'une nouvelle crèche à Neuville-les-Dames. L'équipe finale sera sélectionnée fin mai en conseil communautaire. Le projet pourrait donc commencer au cours du mois de juin et les travaux à l'automne. Ce projet porte sur la construction d'une crèche de 24 places. Les partenaires mobilisés autour de ce chantier (Conseil départemental, CAF, association l'Arche des Bambins et Communauté de Communes de la Dombes) travaillent ensemble pour permettre un accueil des enfants en septembre 2022.

LEADER

Participez à l'élaboration du nouveau programme

Le programme LEADER soutient les projets de développement rural grâce à des subventions européennes. Ces projets s'inscrivent dans différents secteurs : tourisme, agriculture, événementiel, emploi local, environnement... Mais le dispositif LEADER touche à sa fin et une candidature est en préparation pour participer au prochain programme. Celle-ci donnera lieu au choix des thématiques principales qui orienteront le nouveau LEADER Dombes-Saône 2022-2027, en lien avec les besoins du territoire. Si vous avez un projet pour le territoire et que vous souhaitez contribuer à cette candidature, contactez l'équipe LEADER : leader@ccdombes.fr, 04 74 61 96 87 ou 04 74 61 93 03.

Dombes Rénov +

Faire les bons choix pour rénover

Face aux campagnes de démarchage d'entreprises de rénovation plus ou moins sérieuses, il est parfois difficile de s'y retrouver. Pour aider les habitants, la Communauté de Communes de la Dombes et l'ALEC 01 via Dombes Rénov +, portent le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH).

Cette plateforme est un service de proximité offert à tous les citoyens et adapté aux différentes situations pour accompagner les foyers ayant des projets de rénovation énergétique. Ces travaux peuvent avoir plusieurs finalités : améliorer le confort en été ou en hiver, économiser l'énergie et réduire ses factures, participer à la dynamique de transition énergétique et réduire les émissions de gaz à effet



de serre ou encore revaloriser le patrimoine immobilier.

Le premier niveau de conseil est gratuit. Pour contacter Dombes Rénov + : 04 74 98 33 76 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, prix d'un appel local).

SCoT

Le site fait peau neuve



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est applicable depuis l'été 2020. Ce document d'urbanisme est important puisqu'il fixe les orientations générales d'aménagement à l'horizon 2035. Son objectif est de permettre un développement harmonisé des communes du territoire, que ce soit en matière de développement économique, de déplacements, ou encore d'équipements commerciaux, d'environnement, d'organisation de l'espace. Pour tout savoir du SCoT de la Dombes, sa présentation, son fonctionnement, rendez-vous sur www.scot-saonedombes.fr.

PAiT

Partenariat signé et première action engagée !

Le projet est officiellement lancé. Fruit d'un partenariat avec les CC Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre, ce Projet Alimentaire inter-Territorial vise le mieux-manger pour nos enfants. La convention a été signée par les trois présidents, dont Isabelle Dubois, présidente de la Communauté de Communes de la Dombes le 21 janvier dernier. Cette signature marque le

début de ce projet ambitieux qui commence notamment par un travail sur les cantines scolaires.

Ce sont d'ailleurs les cantines scolaires qui ont été choisies pour accueillir une première action concrète : le mois d'avril Poissons de la Dombes. Une opération travaillée en collaboration avec l'APPED.

A cette occasion plusieurs cantines ont servi un plat cuisiné avec de la carpe de Dombes (des quenelles ou de la soupe). L'objectif étant de découvrir la filière piscicole de manière ludique en goûtant le produit local et emblématique du territoire.



Les présidents Marc Péchoux, CC Dombes Saône Vallée, Isabelle Dubois, CC de la Dombes et Jean-Claude Deschizeaux CC Val de Saône Centre

Agriculture

Plateforme de tests agricoles à Valeins : repenser l'agriculture de demain

La Communauté de Communes de la Dombes est propriétaire de l'étang Prêle à Valeins et d'une parcelle agricole de 6,5 hectares à côté. Dans le cadre du Programme Agro-Environnemental et Climatique, les élus ont souhaité proposer ce terrain comme site d'expérimentations. Un groupe d'agriculteurs motivés par le projet s'est réuni en 2020 pour réfléchir aux tests pouvant être réalisés en conditions réelles d'exploitation.

Tester des nouvelles techniques ou des nouvelles cultures est souvent périlleux pour les agriculteurs. L'intérêt de cette démarche est donc de franchir cette barrière en évitant aux exploitants de supporter les risques économiques, mais en recherchant des solutions économiquement viables. La Chambre d'Agriculture de l'Ain anime la démarche pour aider à structurer le projet.

Les objectifs environnementaux

Ces tests ont l'ambition de trouver des solutions pour la réduction des produits phytosanitaires et l'adaptation au changement climatique. Concrètement, la parcelle a été divisée en six bandes tests, afin de permettre des comparaisons de techniques de travail du sol et d'associations de cultures alternatives.



Un mélange de lentilles et de caméline a été semé au début du mois de mars. Les agriculteurs s'appuient également sur le principe des zones refuges pour la biodiversité auxiliaire en intégrant des éléments paysagers comme les haies et les bandes enherbées.

Un lien avec le PAiT ?

Imaginer ensemble l'agriculture de demain, c'est également aller vers le mieux-manger objectif premier du

nouveau PAiT (lire par ailleurs). C'est pourquoi la réflexion est lancée afin de savoir comment ce site pourrait contribuer aux actions de ce Plan Alimentaire inter-Territorial. Cela pourrait notamment passer par l'introduction de certaines cultures. La création d'un verger est également à l'étude. Ce verger pourrait par exemple approvisionner certaines cantines du territoire. Les réflexions ne font que commencer...

Une visite ministérielle en Dombes



Isabelle Dubois, présidente de la CC de la Dombes, et Bérangère Abba, secrétaire d'Etat à la Biodiversité

La secrétaire d'Etat à la Biodiversité, Bérangère Abba, était dans la Dombes le 12 mars dernier. L'occasion de lui faire découvrir le travail engagé avec les différents partenaires sur des actions en faveur de la Biodiversité, comme les tests agricoles à Valeins (lire ci-dessus), le travail sur les chaînes d'étangs, les roselières, les ragondins et la qualité de l'eau...

Des actions qui vont dans le bon sens d'après la secrétaire d'Etat. « La biodiversité ne se reconstitue pas si l'on ne réconcilie pas et si l'on ne maintient pas les activités humaines. Vous représentez parfaitement les actions à mener », a-t-elle déclaré.

La Dombes est la première zone Natura 2000 de la Région Auvergne Rhône-Alpes située en plaine.

Première édition de la course des deux étangs

Quand une simple blague débouche sur un projet concret... L'idée était venue d'une boutade entre des habitants des deux communes. Puis elle a fait son chemin et est arrivée aux oreilles des municipalités. Après plusieurs mois de réflexion,

une association s'est créée pour porter le projet. La Running Chaneins Valeins Team proposera donc le 12 septembre 2021 la première édition de la « Course des deux étangs ». Un parcours de 10 km, accessible à tous. Que ce soit une envie de faire un bon chrono, un défi personnel ou de groupe ou juste l'occasion de passer une belle journée

en famille ou entre amis, la « course des deux étangs » est faite pour vous. Réservez dès à présent votre journée pour arpenter les chemins des deux communes dans une ambiance conviviale et festive.



Baneins s'investit dans le produire et consommer local

La commune était déjà précurseur dans le domaine. Dotée de jardins partagés et d'un verger participatif, Baneins travaille depuis longtemps pour le développement durable en y associant un but pédagogique avec les élèves de l'école. Un apiculteur vient même périodiquement y installer ses ruches. C'est donc ce même terrain qui a été choisi pour accueillir une jeune maraîchère qui cherchait à s'installer. Une convention de mise à disposition gratuite du terrain a été signée.



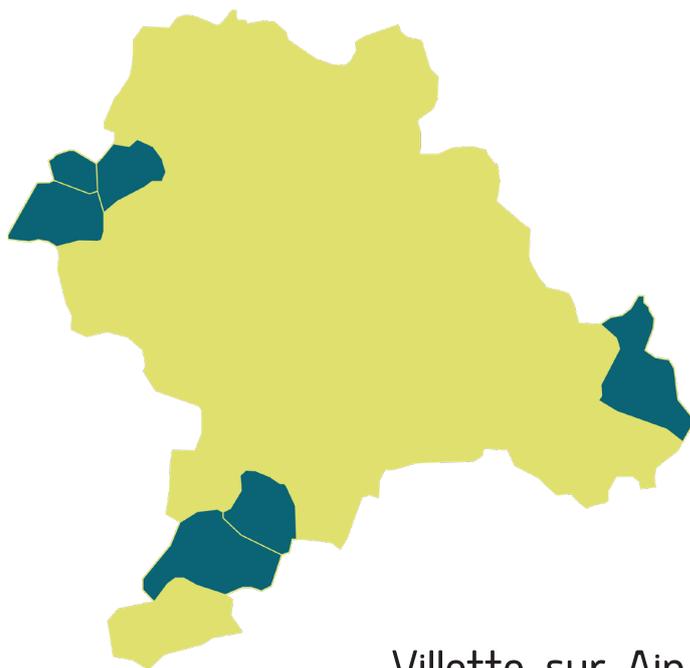
Trois serres sont d'ores et déjà installées et les plantations ont commencé. La cantine de l'école a déjà prévu de s'approvisionner auprès de cette nouvelle exploitation. Les jeunes Baninois bénéficieront ainsi de légumes produits localement et de manière raisonnée. Le reste de la production sera vendue sur des marchés locaux.

Saint-Marcel : l'éco quartier bientôt terminé

Ce nouveau quartier devrait accueillir une centaine de nouveaux habitants dans les prochains



mois. La commune de Saint-Marcel travaille sur ce projet d'éco-quartier depuis plusieurs mois. Il s'articule autour d'un verger central et des habitations inspirées des maisons rurales du XVIII^e siècle appelées « cazeaux ».



Extinction des feux à Saint-André-de-Corcy

La commune a voté l'arrêt de l'éclairage public une partie de la nuit. Les lampadaires seront éteints six heures consécutives, sur un créneau choisi par les habitants grâce à une consultation citoyenne. Une mesure dont la mise en application coûtera plus de 10 000 euros à la commune,

mais qui devrait engendrer une économie de près de 30 000 euros chaque année.



Villettes-sur-Ain : un feu tricolore intelligent installé

Il s'agit des premiers feux de ce type sur la commune. Pourquoi intelligent ? Car le feu est au rouge en permanence, mais il passe au vert si le véhicule qui arrive respecte la vitesse maximale autorisée. Ces feux tricolores sont installés à l'entrée du nouveau lotissement, facilitant ainsi la sortie de ses habitants.



Nouveautés de Dombes Tourisme

Top 3 des choses à faire et à découvrir en 2021

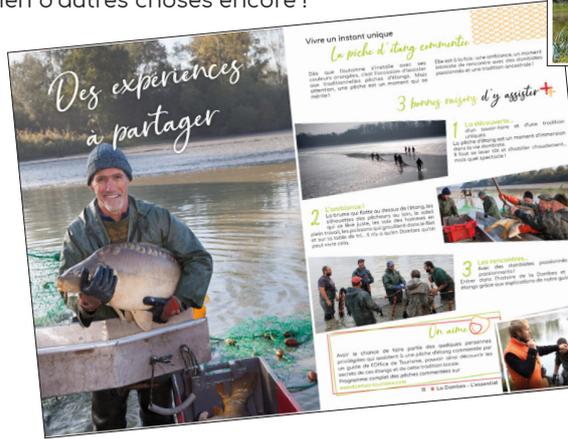


1. Redécouvrir la Dombes...

Grâce au nouveau Magazine Touristique de Dombes Tourisme.

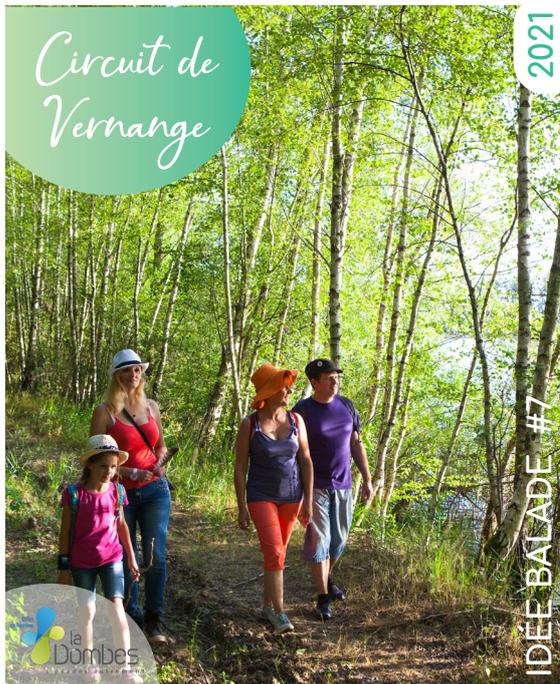
A l'intérieur :

- les sites incontournables
- des expériences à découvrir et partager
- nos coups de cœur
- nos bons plans
- nos bonnes adresses
- ... et bien d'autres choses encore !



Disponible dès la mi-avril à l'Office de Tourisme de Châtillon ou en téléchargement sur notre site internet

www.dombes-tourisme.com (rubrique nos brochures)



2. Se promener en Dombes

Inspirez, expirez vous êtes en Dombes !

La Dombes, terre aux mille étangs, imaginez-la tel un festival de couleurs, de senteurs et de sons. Le bleu profond de l'eau contraste avec les verts multiples de la végétation. Le concert intermittent des grenouilles est accompagné par le chant des oiseaux sauvages. Posez-vous un instant et observez les ballets sur l'eau calme des étangs. Le héron cendré, maître des lieux, vous honore peut-être de sa présence !

Alors, quoi de mieux qu'une balade pour visiter et découvrir la Dombes au ralenti ?

Dombes Tourisme vous prépare **6 nouvelles idées balades** pour la saison 2021 !

Dès le mois de juin, vous pourrez vous les procurer à l'Office de Tourisme de Châtillon ou les télécharger sur notre site internet

www.dombes-tourisme.com (rubrique « La Dombes, terre de promenades »)

3. Découvrir Châtillon-sur-Chalaronne en jouant

Vous connaissiez l'aventure jeu Fifrelin, détective, alors venez découvrir son remplaçant ! Un nouveau jeu pour découvrir Châtillon en famille. Nouvelle histoire, nouveaux personnages, nouvelles énigmes... mais toujours autant de plaisir pour les enfants, les parents et les grands-parents.

N'hésitez pas à venir le tester dès sa sortie, prévue pour juin !



Retrouvez l'agenda de nos animations et des événements du territoire sur

www.dombes-tourisme.com



LE PARCOURS D'UN EMBALLAGE

REMETS DANS L'ORDRE CES IMAGES QUI RETRACENT LE PARCOURS D'UN EMBALLAGE TRIÉ, EN ÉCRIVANT LE CHIFFRE CORRESPONDANT DANS LA CASE.



Les emballages sont séparés par type de matériau



Avec la matière recyclée de 6 bouteilles en plastique, on peut fabriquer un t-shirt !



Les emballages triés sont compressés en balles



Les recycleurs achètent les emballages triés en balles



Les emballages arrivent au centre de tri



On achète un produit emballé dans un magasin



La matière est transformée en plaques, en granulés ou en bobines



Après utilisation, si l'emballage se trie, on le dépose dans le bac de tri



Les rippeurs récupèrent le bac de tri et l'apportent au centre de tri

ÉNIGMES

1. QUI SUIS-JE ? DÉCOUVRE QUEL EMBALLAGE S'EST CACHÉ DANS LE BAC DE TRI.



Indice n° 1 : En recyclant 6 emballages comme moi on peut fabriquer un t-shirt.

QUESTIONS :

- a) Pour fabriquer 4 t-shirts, combien faudrait-il recycler d'emballages comme moi ?
- b) En recyclant 18 emballages, combien pourrait-on fabriquer de t-shirts ?

Indice n° 2 : Déchiffre ce rébus pour savoir qui je suis !



2. POUR DÉCODER LE MESSAGE DE TRI BOY, REMPLACE CHAQUE LETTRE DU TEXTE CI-DESSOUS PAR CELLE QUI PRÉCÈDE DANS L'ALPHABET.

MF SFDZDMBHF QFSNFU EF QSFTFSWFS OPUSF
QMBOFUF I NBJT O'PVCMJF QBT RVF UPVU DPNNFODF
QBS UPJ DBS QPVS RVF MFT FNCBMMBHFT TPJFOU
SFDZDMFT, JM GBVU CJFO MFT USJFS.



TRIER EST LE PREMIER GESTE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT.

Réponses : Le parcours d'un emballage : 5 - 9 - 6 - 7 - 4 - 1 - 8 - 2 - 3. Enigmes : 1-a : 24; 1-b : 3; 2 : une bouteille d'eau. 2 : Le recyclage permet de préserver notre planète ! Mais n'oublie pas que tout commence par toi, car pour que les emballages soient recyclés, il faut bien les trier.

Infos pratiques

Accueil :

Téléphone :
04 28 36 12 12

Site internet :
www.ccdombes.fr

Adresse électronique :
contact@ccdombes.fr

Adresse :
100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Service Déchets :

Téléphone :
04 28 36 12 12

Site internet :
www.monservicedechets.com

Adresse électronique :
service.dechets@ccdombes.fr

CLIC de la Dombes :

Téléphone :
04 74 55 15 39 / 06 73 38 06 55

Adresse électronique :
clic@ccdombes.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

France services :



Téléphone :
04 74 55 98 23

Site internet :
www.ccdombes.fr

Adresse électronique :
msap@ccdombes.fr

Adresse :
100, avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne

Horaires :
Lundi : 9h-12h / 13h30-19h
Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 /
13h45-17h (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h30-12h30 /
14h-17h (sur rendez-vous)